Brême (Allemagne)

No 1087

1. IDENTIFICATION

État partie : République Fédérale d'Allemagne

Nom du bien : L'hôtel de ville et la statue de

Roland sur la place du marché de

Brême

Lieu: La ville de Brême

Date de réception : 22 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*. Il associe une œuvre architecturale et une sculpture monumentale.

Brève description:

L'hôtel de ville et la statue de Roland sur la place du marché de Brême sont des représentations remarquables de l'autonomie civique et des droits de marché tels qu'ils se sont développés dans le Saint Empire romain germanique. L'ancien hôtel de ville fut construit comme une structure gothique de type halle au début du XVe siècle, puis restauré au début du XVIIe siècle dans le style dit Renaissance de la Weser. Au début du XXe siècle, un nouvel hôtel de ville fut construit à côté de l'ancien comme faisant partie d'un ensemble qui a survécu aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale.

2. LE BIEN

Description

La ville de Brême est un Land fédéral autonome, elle est située dans le nord-ouest de l'Allemagne, sur la Weser. Le site de la ville médiévale est de forme oblongue, limité au sud par la rivière et au nord par le *Stadtgraben*, le fossé rempli d'eau de l'ancien système de défense. À part les environs immédiats de l'hôtel de ville, la plus grande partie de cette zone fut reconstruite après la Seconde Guerre mondiale.

L'hôtel de ville est situé au centre de la partie orientale de la vieille ville, séparant la place du marché au sud, du *Domshof*, la place de la cathédrale, au nord. La statue de Roland se dresse au milieu de la place du marché. L'hôtel de ville est placé entre deux églises; le *Dom*, la cathédrale Saint-Pierre, construite entre le XIIe et le XIXe siècle, située à l'est, et la *Liebfrauenkirche*, l'église Notre-Dame, bâtie aux XIIe et XIVe siècles, à l'ouest. De l'autre côté du

marché se trouve le *Schütting*, maison de l'ancienne guilde des marchands construite au XVIe siècle et restaurée au XIXe siècle. À l'est du marché se trouve le bâtiment moderniste des institutions municipales, le *Haus der Bürgerschaft*, construit dans les années 1960.

Le bien proposé pour inscription comprend l'hôtel de ville et la statue de Roland (0,3 ha.). La zone tampon, qui comprend la place du marché, la place de la cathédrale et leurs principaux bâtiments (36 ha), est elle-même entourée d'une zone de protection supplémentaire (376 ha). L'hôtel de ville est composé de deux parties : l'ancien hôtel de ville, construit à partir de 1409 au nord de la place du marché et rénové au début du XVIIe siècle, et le nouvel hôtel de ville construit au début du XXe siècle, en face de la place de la cathédrale.

L'ancien hôtel de ville est un bâtiment à deux niveaux, de plan rectangulaire (41,5 m x 15,8 m). On le décrit comme un Saalgeschossbau rectangulaire et transversal (c'est-àdire un édifice à plusieurs étages construit pour abriter un grand hall). Les murs sont en briques et les planchers en bois. Les façades en briques font apparaître un motif de bandes claires et foncées disposées en alternance; les éléments décoratifs et les structures sont en pierre. La toiture est recouverte de cuivre vert. Le rez-de-chaussée abrite un grand hall à colonnade de chêne qui servait aux marchands et aux représentations théâtrales. L'étage supérieur comporte la salle des fêtes, de dimensions identiques à celle du rez-de-chaussée. Entre les fenêtres, des statues de pierre, datant de la première période gothique, intégrées à des éléments décoratifs sculptés de la fin de la Renaissance symbolisant l'autonomie civique, représentent l'empereur et les princes électeurs. La façade de l'hôtel de ville du côté du marché comporte des arcades ouvertes à colonnes en pierre. Dans les sous-sols de l'hôtel de ville, un grand cellier, autrefois agrandi vers l'ouest, est actuellement aménagé en restaurant.

Au XVIIe siècle, l'hôtel de ville fut rénové et les trois arcades du milieu de la colonnade qui au total en compte onze, furent surmontées d'une baie constituée de grandes fenêtres vitrées rectangulaires et d'un gâble élancé, de style Renaissance de la Weser. La baie comporte deux niveaux, encadrant une partie de la salle des fêtes par une structure raffinée de bois sculpté. La partie inférieure de la baie abrite une chambre de conseil à lambris de bois (Güldenkammer). Deux gâbles plus petits sont disposés en toiture de part et d'autre du gâble central. Des éléments décoratifs sculptés en grès furent ajoutés à la façade, représentant des sujets allégoriques et emblématiques. Les arcades médiévales furent reconstruites avec des arches arrondies (et non plus en ogive comme à la période gothique) et des colonnes toscanes: elles soutiennent actuellement un balcon ouvert. À l'intérieur, la grande salle des fêtes possède un plafond de poutres de chêne d'une seule portée; la partie inférieure des murs est lambrissée de bois et les linteaux et encadrements des portes (de différentes époques) sont en bois sculpté polychrome.

Le nouvel hôtel de ville, fut construit en 1909-1913 selon les plans de Gabriel von Seidl de Munich qui remporta le concours d'architecture lancé pour ce bâtiment. Ce dernier comporte trois niveaux ; il fut conçu pour abriter des salles de réunion et la chancellerie. Les murs sont couverts de

tuiles vitrifiées ; les encadrements des fenêtres et les détails architectoniques sont en grès provenant d'Allemagne du Sud.

La statue de Roland en pierre s'élève au milieu de la place du marché, devant l'ancien hôtel de ville et en face de la cathédrale. La statue est d'environ 5,5 m de hauteur ; elle fut initialement érigée en 1404 pour représenter les droits et les privilèges de la ville de Brême, impériale et libre. Ce type de statue était courant dans les villes et les villages allemands ; elles représentaient le martyr Roland, comte de la marche de Bretagne, neveu de Charlemagne, mort en combattant pour la foi et contre les païens.

Histoire

Les origines de Brême remontent aux VIIIe et IXe siècles, lorsque la ville devint un siège épiscopal. Sa fondation est associée à l'évêque Willehad et à l'empereur Charlemagne qui est censé avoir accordé les premiers privilèges. En 965, Brême obtint le privilège de lever des droits de douane et de battre monnaie. La communauté fut unifiée en un corps administratif, appelé universitas civium, et reconnu par un diplôme en 1186. On trouve une référence faite au conseil municipal dont les membres sont appelés consules en 1225. Le conseil municipal prépara un code civil conçu comme loi du peuple dont la version de 1303-1304 devint la référence principale. En 1358, la ville devint membre de la Ligue hanséatique. Bien qu'ayant déjà obtenu des privilèges liés à l'autonomie civile, elle fut officiellement reconnue comme Freie Reichstadt (ville libre impériale) en 1646. À partir de 1947, elle devint l'un des Länder de la République fédérale d'Allemagne.

La statue en pierre de Roland fut érigée en 1404, pour remplacer une statue de bois plus ancienne. Elle est aujourd'hui considérée comme la représentation de Roland la plus ancienne en Allemagne. Avant 1885, elle était entourée d'une barrière de protection. Elle fut restaurée successivement en 1938, en 1959 et en 1969. En 1983-1984, la statue de Roland fut de nouveau pourvue d'une barrière de protection, comme à l'origine; la tête fut remplacée par une copie. Au fil des ans, la statue fut repeinte de diverses couleurs.

Le premier Rathaus de Brême fut fondé au XIVe siècle. L'actuel ancien hôtel de ville fut construit en 1405-1409, et rénové en 1595–1612. Le maître bâtisseur, Lüder von Bentheim (vers 1555–1612), avait déjà réalisé d'autres projets dans Brême, ainsi que la reconstruction de la façade extérieure de l'hôtel de ville gothique de Leiden (Pays-Bas) à partir de 1585. Les nouveaux éléments architecturaux suivaient les plans de Hans Vredeman de Vries, Hendrik Goltzius, Jacob Floris et d'autres maîtres de la Renaissance néerlandaise. Le nouvel hôtel de ville fut ajouté en 1909-1913.

La ville de Brême subit de graves bombardements pendant la Seconde Guerre mondiale et perdit 62% de ses bâtiments. Toutefois, la zone de l'hôtel de ville a été relativement épargnée.

Politique de gestion

Dispositions légales :

L'hôtel de ville et la statue de Roland sont la propriété de la ville libre et hanséatique de Brême. Les deux monuments sont placés sous la protection de la Denkmalschutzgesetz (DSchG, 1975/1989, loi pour l'entretien et la protection des monuments culturels) du Land fédéral de Brême; ils sont classés monuments historiques. Les Länder de la République fédérale d'Allemagne ont une autonomie de gestion en matière éducative et culturelle, principe qui s'applique également à la protection des monuments. Toutes les lois et les réglementations concernant la protection des monuments culturels de Brême sont votées par le Bürgerschaft (le Parlement du Land). Presque tous les bâtiments à l'intérieur de la zone tampon sont protégés individuellement et la loi DSchG s'applique à la totalité du marché.

Structure de la gestion:

Dans la ville-État de Brême, le *Landesamt für Denkmalpflege*, institution de base, assume aussi les fonctions d'autorité spécialisée pour le monument et instruit les demandes de construction ou de modification soumises par les propriétaires. L'autorité supérieure est représentée par le *Senator für Inneres, Kultur und Sport* (sénateur pour les affaires internes, la culture et le sport) qui prend la décision finale. Les services de protection des bâtiments historiques sont placés sous le contrôle du gouvernement du Land de Brême et donc du sénat. Le supérieur hiérarchique est le sénateur responsable de la culture.

Tous les travaux de modification, réparation ou restauration effectués sur l'hôtel de ville sont réalisés en étroite collaboration avec la chancellerie du sénat et les services responsables du monument, avec la participation du bureau chargé de la réglementation des constructions et les autorités affiliées. La supervision des projets est assumée par le Bremer Bau-Management GmbH, tandis que l'entreprise municipale Bremer Bau Betrieb GmbH est essentiellement en charge de la planification et de la réalisation des travaux. L'autorité compétente en matière de conception, chargée de la politique de développement du centre-ville, et donc de la zone intéressant l'hôtel de ville, est le Stadtplanungsamt qui prévoit les réglementations et accorde les permis de construire. L'une des premières responsabilités de ce bureau est l'organisation de l'espace public.

La zone du bien proposé pour inscription et la zone tampon sont soumises à la réglementation du plan d'urbanisme. Tous les bâtiments classés possèdent leur propre plan de conservation établi par le *Landesamt für Denkmalpflege*. Le bien proposé pour inscription est également géré par un plan décennal qui tient compte du cahier des charges fixé par le patrimoine mondial et a été soumis à l'approbation des autorités compétentes.

Ressources:

L'entretien et les travaux de conservation du bien proposé pour inscription sont financés sur le budget public. Au cours des dix dernières années, les montants consacrés se sont élevés à 6,5 millions de DM.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère iii : L'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême sont un témoignage unique de l'autonomie civique et de la souveraineté dans le cadre d'un état.

Critère iv : L'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême forment un exemple exceptionnel d'un type d'hôtel de ville et de son symbolisme lié au thème de la liberté.

Critère vi : L'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême sont directement associés aux idées politiques de « signification universelle exceptionnelle », l'idée d'autonomie civile associée à la libre réglementation des aspects juridiques et économiques de la communauté.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Brême en août 2002. L'ICOMOS a également consulté son comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Au cours de sa 27ème session, le Comité du patrimoine mondial a décidé de différer l'examen de la proposition d'inscription en raison de l'étude comparative, laquelle a depuis été fournie par l'État partie. Les nouvelles informations présentent également une justification révisée de l'inscription sur la base de laquelle l'ICOMOS a modifié son évaluation.

Conservation

Historique de la conservation :

Le bien proposé pour inscription est protégé depuis 1909 (ancien hôtel de ville) et 1973 (nouvel hôtel de ville).

Depuis sa construction, l'hôtel de ville a été l'objet de travaux d'entretien et de réparation. Le gâble central a été conforté en 1928–1930. Les statues des façades sud et ouest ont été remplacées par des copies en 1959–1963. Une restauration complète des façades et de la salle du deuxième niveau a été réalisée en 1964–1968. Les salles de représentation ont été restaurées et rénovées en 1985-1998. Des ascenseurs modernes ont été installés. Des travaux d'entretien sont en cours sur les façades, notamment la réfection des joints et la consolidation des parties en pierre. Le toit de cuivre est en restauration.

État de conservation:

À la fin des travaux de réparation, l'ancien hôtel de ville devrait être dans un état de conservation satisfaisant. Les façades du nouvel hôtel de ville montrent les conséquences de l'exposition aux intempéries, mais on ne considère pas leur restauration comme une nécessité.

Gestion:

La gestion et l'entretien du bien sont bien organisés.

Analyse des risques :

Il n'existe pas de risques prévisibles.

Authenticité et integrité

Authenticité:

L'hôtel de ville de Brême a connu plusieurs phases au cours de son histoire, en particulier sa construction en style gothique au début du XVe siècle et l'important remaniement à l'époque baroque au début du XVIIe siècle. Il y eut par la suite diverses modifications et ajouts, notamment la construction du nouvel hôtel de ville au début du XXe siècle. Certes, du point de vue de cette évolution historique, l'hôtel de ville peut prétendre à une authenticité historique par sa forme et les matériaux de construction utilisés en fonction des différentes périodes. Il conserve aussi sa relation dans l'espace établie de façon historique avec les bâtiments historiques construits aux alentours et la place du marché.

La statue de Roland de Brême est l'une des plus anciennes et des plus représentatives parmi les statues de ce type encore existantes. Elle a été restaurée et réparée en de nombreuses occasions et une grande partie du matériau d'origine a été remplacée, perdant ainsi son caractère d'authenticité.

Intégrité :

Tandis que les abords immédiats de l'hôtel de ville ont relativement bien traversé les siècles, le reste de la ville historique de Brême a souffert de destruction massive pendant la Seconde Guerre mondiale et a été reconstruit après la guerre.

Évaluation comparative

Les nouvelles informations préparées par l'État partie constituent une analyse détaillée du contexte historique et culturel de l'hôtel de ville et de la statue de Roland, permettant une définition plus précise des caractéristiques du bien proposé pour inscription. Les nouvelles analyses clarifient la typologie architecturale et son contexte, ainsi que l'importance artistique, historique, architecturale et socio-politique du bien. Si l'analyse comparative précédente faisait essentiellement référence à la Ligue hanséatique et aux Pays-Bas, l'étude comparative actuelle analyse l'hôtel de ville à la lumière d'un contexte européen plus vaste.

Typologie de l'architecture: Le type d'édifice de l'hôtel de ville médiéval de Brême, c'est-à-dire une construction de type halle destinée à un usage public et à l'accueil de représentants de la ville, s'est développé en Italie du Nord au XIIIe siècle. La variante adoptée à Brême puise son inspiration en Rhénanie et dans les Pays-Bas. L'hôtel de ville de Brême est considéré comme un exemple particulièrement pur de ce type, car son organisation

structurelle et spatiale est demeurée intacte. L'arcade du côté du marché est un trait typique des hôtels de ville, mais celle de Brême est réputée être la plus ancienne et la plus représentative. Beaucoup d'hôtels de ville allemands ont en effet été détruits pendant la Seconde Guerre mondiale, et beaucoup d'autres modifiés. L'hôtel de ville de Brême reste un des rares exemples du genre à avoir conservé son authenticité.

Fonction de l'hôtel de ville : L'hôtel de ville de Brême a été spécialement construit par l'autorité municipale, le conseil municipal, en tant que tel. Le premier étage était réservé à la représentation, le rez-de-chaussée au marché, afin de mettre en contact la population et les autorités. Il conserve aujourd'hui ces fonctions d'origine, les autres usages ayant été placés ailleurs. Dans son contexte historique, Brême est exceptionnel, si l'on considère également que la plupart des hôtels de ville ont servi à d'autres fins.

Valeurs stylistiques et artistiques: l'aspect actuel de l'hôtel de ville de Brême résulte d'une rénovation au début du XVIIe siècle, illustrant le style dit « Renaissance de la Weser », en référence aux développements intervenus dans la région culturelle autour de la vallée de la Weser, dans le nord de l'Allemagne, à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle. Ce style trouve sa source dans les traités de la Renaissance italienne, Sebastiano Serlio par exemple, dans les oeuvres de l'artiste flamand Hans Vredeman de Vries, ainsi que dans les traditions artistiques et architecturales locales. L'influence de l'œuvre graphique et des traités de Vries s'est fait sentir dans de nombreuses régions d'Europe, des Pays-Bas à Prague, mais peu de ses oeuvres architecturales subsistent à ce jour. À cet égard, l'hôtel de ville de Brême est considéré comme un exemple très représentatif.

Valeurs politiques et culturelles : le symbolisme de l'hôtel de ville et de la statue de Roland de Brême est porteur de références fortes, notamment à l'empereur Charlemagne, à l'épiscopat et au conseil municipal, les fondateurs et la principale autorité de la ville. Ce symbolisme reflète l'autonomie de la ville-État de Brême, un statut qu'elle a conservé jusqu'à ce jour. Des nombreuses villes impériales, seules Hambourg et Brême demeurent, et ont toutes deux conservé leur autonomie au sein de la République fédérale d'Allemagne. Cependant, il ne reste à Hambourg aucun tissu médiéval. Les statues de Roland, symbolisant les droits et la liberté de marché, ornaient fréquemment les places de marché d'Europe ; aujourd'hui, il en reste encore une quarantaine. Le Roland de Brême se distingue par sa référence historique avérée : le comte Roland, un paladin de Charlemagne. C'est aussi l'une des illustrations les plus anciennes et les plus représentatives de ce type de statue.

Le terme de Freie Reichsstad (ville libre impériale) faisait référence aux villes du Saint Empire romain germanique qui n'étaient soumises qu'à l'autorité de l'empereur. À l'origine, ce statut était réservé au petit nombre d'entre elles qui s'étaient libérées des seigneurs ecclésiastiques (notamment Bâle, Strasbourg, Spire, Worms, Mayence, Cologne et Ratisbonne). Plus tard, d'autres en bénéficièrent également, jusqu'à représenter plus de 80 villes au XVIe siècle, cités jouissant par leur position et leurs alliances d'une considérable influence politique. Par

la suite, elles virent leur nombre diminuer, du fait des bouleversements politiques. Après la période napoléonienne, il n'en restait plus que quatre, et après la fin de la Seconde Guerre mondiale, plus que deux : Hambourg et Brême.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

En référence à la justification révisée, l'ICOMOS considère que l'hôtel de ville et la statue de Roland sur la place du marché de Brême sont des représentations exceptionnelles de l'autonomie civique et des droits de marché dans le Saint Empire romain germanique. Le bien pour inscription est un exemple exceptionnellement bien préservé d'hôtel de ville médiéval bâti sur un modèle typique de l'Europe occidentale. C'est aussi une illustration remarquable de l'architecture de la fin de la Renaissance dans le nord de l'Allemagne, dite Renaissance de la Weser, reflet des tendances que l'on pouvait observer partout en Europe à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle. Brême est à l'origine une ville impériale, qui a conservé son statut de « ville-État libre » dans le cadre politique moderne de la République fédérale d'Allemagne.

Critère iii : Les villes d'Europe ont gagné en autonomie et en souveraineté aux Xe et XIIe siècles, en commençant par le nord de l'Italie et les Pays-Bas. Brême, dans le nord de l'Allemagne, à proximité des Pays-Bas, comptait parmi les villes faisant remonter leur fondation à l'Empereur Charlemagne. Son autonomie civique se développa à partir du XIIe siècle, bien qu'on ne la reconnut comme ville libre impériale qu'au XVIIe siècle. Elle était nommée civitas (ville), en référence à la Rome antique et à l'apparition, au début du Moyen Âge, de villes épiscopales. À l'exception de Hambourg, c'est aujourd'hui la seule ville à avoir conservé ce statut et elle constitue l'un des Länder de la République fédérale d'Allemagne. L'hôtel de ville a été construit pour représenter l'autorité civique, le conseil municipal, avec une référence claire à la fondation impériale et à l'évêché. La statue de Roland sur la place du marché renvoie une fois encore à l'Empereur. L'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême peuvent donc être considérés comme un témoignage exceptionnel de l'autonomie civique et de la souveraineté qui se sont développées en Europe au fil des siècles.

Critère iv : L'hôtel de ville de Brême est un exemple exceptionnellement bien préservé d'hôtel de ville médiéval de type Saalgeschossbau, apparu dans les terres allemandes avec des influences venues d'Italie du Nord. La plupart des autres hôtels de ville du même type ont été modifiés ou détruits. La rénovation des années 1600, bien qu'ayant conservé les attributs médiévaux de l'hôtel de ville et renforcé le symbolisme de l'autonomie communale et des fondations impériales, a conféré à l'édifice un nouvel aspect. Il est devenu un exemple remarquable du style Renaissance de la Weser du nord de l'Allemagne. C'est l'une des rares contributions directes à l'architecture de Hans Vredeman de Vries, dont l'influence s'est faite sentir dans de nombreuses régions d'Europe, mais par l'entremise de ses œuvres graphiques et de ses peintures. La statue de Roland est un trait caractéristique des places

de marché, particulièrement en Europe centrale, symbole de la liberté de marché. Le Roland de Brême est considéré comme l'une des statues du genre les plus représentatives et les plus anciennes encore debout aujourd'hui.

Critère vi : Le titre de ville libre impériale a conféré à Brême le statut d'autonomie politique, juridique et économique, uniquement soumise à l'autorité de l'empereur. Le gouvernement était donc aux mains du conseil municipal, représentant les citovens, successeur du conseil épiscopal antérieur. L'hôtel de ville de Brême a été spécialement construit pour cet usage; le conseil municipal occupait le premier étage, le marché le rez-dechaussée. L'architecture et le décor sculpté de l'édifice symbolisent la relation avec les fondations impériales et épiscopales de la ville, ainsi que la vie politique d'autogouvernement conduite par le conseil municipal. La statue de Roland, symbole de la liberté de marché, fait référence à un paladin de l'empereur Charlemagne, objet de La Chanson de Roland (vers 1100), la plus ancienne et la plus connue des chansons de geste française, qui marqua considérablement la poésie épique européenne (allemande, anglaise, scandinave, italienne par exemple), notamment Orlando Furioso de Ludovico Ariosto (1516), la plus importante épopée de la Renaissance italienne. On érigea des statues de Roland sur les places de marché d'Europe centrale, en particulier, en symbole des droits et de la liberté de marché. Le Roland de Brême fait clairement référence au Roland historique, et rappelle avec insistance la fondation de la ville par Charlemagne et les privilèges que lui conféra l'empereur.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et vi*:

Critère iii : L'hôtel de ville de Brême et la statue de Roland sont un témoignage exceptionnel de l'autonomie civique et de la souveraineté qui se sont développées dans le Saint Empire romain germanique.

Critère iv : l'hôtel de ville et la statue de Roland de Brême constituent un ensemble exceptionnel symbolisant l'autonomie civique et la liberté de marché. L'hôtel de ville illustre le type halle médiéval de construction dit Saalgeschossbau, mais c'est aussi un remarquable exemple du style Renaissance de la Weser du nord de l'Allemagne. Le Roland de Brême est la plus représentative et l'une des plus anciennes des statues de Roland, emblématiques des droits et de la liberté de marché.

Critère vi : L'ensemble de l'hôtel de ville et de la statue de Roland de Brême, et son symbolisme, sont directement liés au développement des concepts d'autonomie civique et de liberté de marché dans le Saint Empire romain germanique. Le Roland de Brême fait référence à une figure historique, le paladin de Charlemagne inspirateur de la chanson de geste française et d'autres types

de poésie épique du Moyen Âge et de la Renaissance.

ICOMOS, juin 2004